

Inscriptions à l'école de Givonne pour la rentrée 2024

Sont concernés, les enfants des communes de :

Givonne - La Chapelle - Daigny

- De la Petite Section au CM2
- Rentrée en Petite Section pour les enfants nés en 2021

❖ Sur rendez-vous le vendredi, de 8h30 à 18h00 :

Prendre contact avec la Directrice, Mme SACLET
au 03.24.27.57.08

❖ Par mail : ecolegivonne@orange.fr

Pièces à fournir :

- fiche de renseignements (à compléter lors du rendez-vous),
- copie du livret de famille (pages parents et enfant),
- justificatif de domicile (quittance de loyer ou électricité par exemple),
- copie des pages du carnet de santé avec les vaccinations obligatoires :

Pour rappel pour les enfants nés à partir de 2018, les 11 vaccinations obligatoires sont les suivantes :

- *Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)*
- *Coqueluche*
- *Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b*
- *Hépatite B*
- *Infections invasives à pneumocoque*
- *Méningocoque de sérogroupe C*
- *Rougeole, oreillons et rubéole.*

- éventuellement copie du jugement de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale et le droit de garde,

- un certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école auparavant).